



PROVINCE de QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE  
AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**PROJET DE RÈGLEMENT 482-2021**

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement No. 482-2021 modifiant le règlement de zonage et de PIIA numéro 340-2010 et ses amendements afin de réduire la largeur (frontage) et la superficie des terrains pour la zone H-220.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

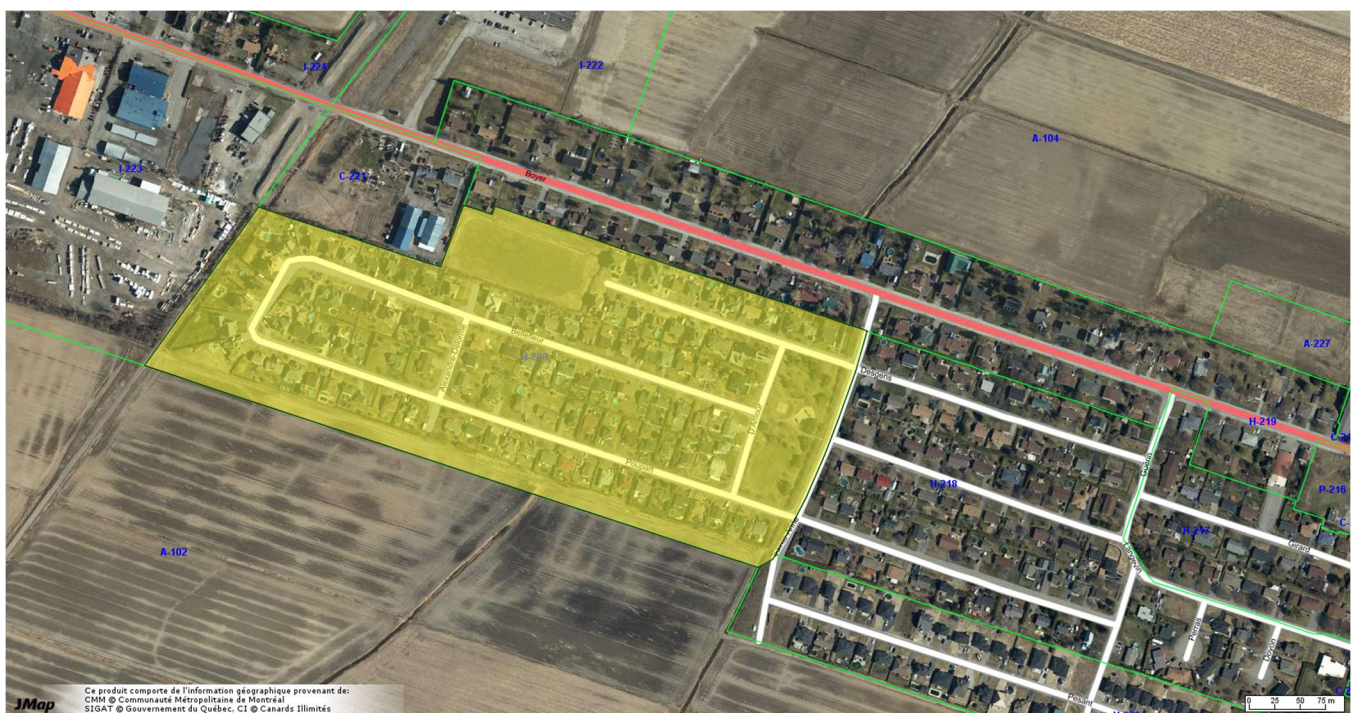
1. Lors d'une séance tenue le 7 juin 2021, le conseil de la Municipalité de Saint-Isidore a adopté le projet de règlement No. 482-2021 modifiant le règlement de zonage et de PIIA numéro 340-2010 et ses amendements afin de réduire la largeur (frontage) et la superficie des terrains pour la zone H-220.
2. En vertu du décret 433-2021 du 24 mars 2021, une consultation écrite aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation.
3. Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ce projet de règlement jusqu'au 4 juillet 2021 de la manière suivante :
  - par la poste, au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore (Québec) J0L 2A0
  - par courriel à l'adresse : [urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca](mailto:urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca)

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

4. Le projet de règlement peut être consulté à la réception du bureau municipal situé au 671, rang St-Régis à Saint-Isidore, aux heures régulières de bureau
5. Objets et secteurs visés par ce projet de règlement :

Le projet de règlement vise à réduire la largeur (frontage) minimum à 16,5 m et la superficie minimum des terrains (460 m<sup>2</sup> pour une structure isolée et 412,5 m<sup>2</sup> pour une structure jumelée) pour la zone H-220.

Illustration de la zone spécifiquement touchée par les dispositions du règlement



Donné à Saint-Isidore, ce 17 juin 2021.

Sébastien Carignan-Cervera  
Directeur général